

Chartres, le 26 janvier 2018

Objet : demande d'audience

Monsieur le Président,

La situation du collège Jean Moulin est très inquiétante et les incertitudes qui planent sur son existence génèrent, dans la communauté scolaire locale, une montée de l'anxiété tant des personnels, que des parents voire des élèves.

Le statut des personnels de direction nous amène de façon intersyndicale (ID-FO, SGEN-CFDT) à solliciter de votre bienveillance une audience, en votre présence, afin d'évoquer le devenir de l'établissement et par voie de conséquence celui de ses personnels et tout particulièrement de nos collègues personnels de direction.

Vous comprendrez l'urgence de notre demande pour que nous puissions nous entretenir avec vous, afin que vous mesuriez l'implication des cadres responsables dans le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement, placés sous votre autorité de tutelle dans sa partie fonctionnelle et matérielle.

Nous savons pouvoir compter sur votre pragmatisme et votre écoute pour nous accorder cette audience en urgence. Les délais, pour qu'une rentrée scolaire s'organise dans de bonnes conditions, sont aujourd'hui extrêmement courts ce qui justifie notre insistance.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à notre plus profond dévouement au service public d'éducation.

Bruno COUET
Proviseur
Lycée ROTROU
ID-FO



Yann MASSINA
Proviseur
Lycée MARCEAU
SGEN-CFDT

